

CHÉRIF-SEFFADJ Nabila,  
*Les bains d'Alger durant la période ottomane*  
 (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles).

Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne,  
 2008, 416 p.  
 ISBN : 978-2840505723

Depuis plusieurs années, bien avant que les bains publics du Maghreb et du Proche-Orient suscitent un intérêt croissant dans le cadre de programmes collectifs s'intéressant à leur évolution sur une longue période<sup>(1)</sup> ou à leur situation actuelle<sup>(2)</sup>, Nabila Chérif-Seffadj poursuit inlassablement ses recherches sur les hammams d'Alger à l'époque ottomane. Son ouvrage s'inscrit dans le prolongement d'études antérieures sur les bains de diverses villes du Proche-Orient : celle de M. Écochard et C. Le Cœur sur les bains de Damas (1942), celle d'E. Pauty sur les bains du Caire (1963), et celle de M. Dow sur les bains de Palestine (1996). Composé de trois parties (Histoire d'Alger par ses eaux (p. 47-91), Histoire et topographie des bains d'Alger (p. 94-242), Étude urbaine (p. 243-312)), il apporte une contribution de grande valeur sur les bains de l'Occident musulman, encore mal connus.

Architecte de formation, Nabila Chérif-Seffadj a entrepris, comme ses prédécesseurs, de nombreuses investigations sur le terrain afin d'établir une typologie architecturale des bains d'Alger à l'époque ottomane. Rappelant que ces établissements sont les héritiers des bains collectifs de l'Antiquité, elle souligne qu'ils se sont diffusés dans la civilisation musulmane en adoptant certaines transformations architecturales. À Alger, il ne s'agit pas de monuments imposants mais de bâtiments discrets qui correspondent à un modèle andalous ou ottoman et qui sont désignés, par les observateurs occidentaux, comme « bains maures » ou « bains turcs ».

Dans le cadre de son travail, l'auteur a exploré des sources variées (littéraires, iconographiques, cartographiques, archives françaises, archives de l'administration ottomane, manuscrits de la Bibliothèque nationale d'Alger) à la recherche de ces bâtiments qui ont, pour la plupart, disparu lors des transformations urbaines des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Comme le souligne Marianne Barrucand dans sa préface, Nabila Chérif-Seffadj apporte « pour chacun de ces édifices,

des données historiques précises qui permettent de comprendre le contexte de leur construction, de leur fonctionnement et de leur déclin, de sorte que cette synthèse sur les bains devient, au-delà de la présentation des hammams, une recherche sur l'urbanisme de l'Alger ottomane » (p. 12).

Un des aspects fondamentaux de cette histoire urbaine d'Alger à travers ses bains publics réside dans une étude du réseau hydraulique de la ville depuis l'Antiquité (p. 47-91). Pour l'époque ottomane, l'auteur décrit précisément le développement de ce réseau grâce à la construction, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, de quatre aqueducs et de nombreuses fontaines à partir desquels ont pu être alimentés en eau les bains d'Alger pendant plus de trois siècles.

Les sources archivistiques lui ont permis d'identifier une quarantaine de bains qui, à l'exception d'un seul, ont pu être localisés dans la ville basse et la ville haute, chacune découpée en trois zones. Après avoir présenté de manière détaillée chacun de ces bains en rappelant son histoire et en présentant ses caractéristiques architecturales (p. 99-229), elle se livre à une synthèse (p. 231-242) mettant en évidence l'irrégularité de leur répartition géographique et les différentes époques de leur construction.

Jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, la ville ne possédait que quelques vieux bains, implantés pour la plupart dans la ville basse avant l'arrivée des Ottomans. Grâce aux aménagements hydrauliques opérés par ces derniers, le xvii<sup>e</sup> siècle apparaît comme la grande période d'édification des bains, mais ce phénomène connaît ensuite un net ralentissement au cours des deux siècles suivants. L'auteur souligne que la plupart des fondateurs de ces bains jouissaient d'un statut social important (pachas, corsaires, fonctionnaires de l'administration ottomane, commerçants). C'est d'ailleurs par le nom de leur fondateur que sont d'abord identifiés certains de ces bains avant d'être désignés par un toponyme.

À l'instar des autres villes où des recherches ont été effectuées sur ces édifices, la plupart des bains d'Alger mentionnés dans les archives ont aujourd'hui disparu. Les recherches sur le terrain ont permis à l'auteur de retrouver seulement neuf bains, dont deux à l'état de vestiges archéologiques, deux effondrés et à l'état de ruine ; les cinq autres ont été conservés dans un état plus ou moins bon.

À la suite de cette monographie détaillée sur les bains d'Alger, l'auteur se livre à une étude urbaine (p. 243-312) s'articulant autour de trois axes : les mécanismes d'implantation des bains, les bains dans le système hydraulique de la ville et le fonctionnement socio-économique des bains.

Trois zones de la ville se distinguent par la densité de leur équipement en bains. Plus de la moitié des

(1) *Balnéorient, Origine et devenir du bain collectif dans le bassin oriental de la Méditerranée*, programme de recherche dirigé par Marie-Françoise Boussac, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.

(2) *Hammam, Aspects and Multidisciplinary Methods of Analysis for the Mediterranean Region*, programme coordonné par Oikodrom, The Vienna Institute for Urban Sustainability, Vienne (Autriche).

bains étaient situés dans la ville basse où les lieux de séjour collectifs, comme les casernes et les *funduq*, assuraient à ces établissements une clientèle régulière. Moins bien équipée en bains était la ville haute où ces édifices étaient concentrés le long de quelques artères ou au sein de quelques noyaux. Le quartier de la Marine, qui abritait de grandes demeures vraisemblablement équipées de bains privés, était, quant à lui, dépourvu de bains publics, à l'exception de deux édifices situés en périphérie. Cette approche de la répartition géographique des bains consiste en une analyse très précise du tissu urbain où le lecteur se laisse guider dans les moindres recoins du réseau viaire.

L'auteur s'interroge ensuite sur la question de la proximité des bains avec les mosquées, souvent justifiée par la nécessité de se purifier avant la prière, et sur le type d'espace urbain propice à la construction d'un bain. L'examen de la proximité des bains avec les grandes mosquées fait apparaître, entre ces deux types d'édifices, une forte relation pouvant plus s'expliquer « par des raisons de rentabilité économique liées à une large et intense fréquentation qu'à des raisons fonctionnelles émanant de la complémentarité des deux édifices » (p. 261). D'ailleurs, à une exception près, il n'existe pas de construction simultanée de ces deux types d'édifices et peu de bains sont situés à proximité directe des petites mosquées peu fréquentées. Par ailleurs, « la plupart des bains de la ville [...] sont situés dans les zones publiques ou aux abords de ces dernières et dans des zones semi-publiques. Ce résultat confirme le caractère public des bains de la ville d'Alger et infirme l'idée, trop souvent avancée, selon laquelle ces édifices seraient des équipements de quartiers indispensables à son fonctionnement et à sa viabilité » (p. 269).

Dans une sous-partie qui fait écho à la première partie intitulée « Histoire d'Alger par ses eaux », l'auteur situe ensuite les bains dans le système hydraulique de la ville (p. 271-296); elle décrit le réseau d'alimentation extra-muros, puis le réseau d'alimentation urbain (réservoirs, fontaines, conduites) et dresse un schéma de l'alimentation en eau des bains de la ville, les faisant apparaître comme des éléments centraux du tissu urbain.

L'auteur s'intéresse enfin au fonctionnement socio-économique de ces établissements (p. 297-312) qui constituent des institutions majeures de la société urbaine. Elle présente des données générales sur les fondations *waqf* des bains, puis la pratique de l'échange dans le *waqf* des bains, pour aborder ensuite la question de la gestion urbaine à travers des structures communes. Elle indique qu'à l'époque ottomane, plus de la moitié des bains d'Alger étaient, en totalité ou en partie, affectés à des *waqf*, soit au

profit d'une seule institution, soit au profit de plusieurs institutions (édifices religieux, fontaines, Lieux saints de La Mekke et de Médine, etc.). Certaines mosquées bénéficiaient des revenus d'un ou plusieurs bains; la Grande Mosquée, dotée des revenus de huit établissements, se distinguait tout particulièrement dans ce domaine. Les revenus de certains bains étaient aussi affectés à l'institution des fontaines qui percevait, par ailleurs, des charges payées par ces établissements pour leur consommation mensuelle d'eau; les ouvrages hydrauliques pouvaient ainsi être régulièrement entretenus. La dégradation des bains au cours du temps compromettait toutefois leur rentabilité et, sous ce prétexte, ils étaient parfois remplacés par d'autres biens considérés plus rentables pour la fondation.

Avec ce bel ouvrage remarquablement bien documenté (dans lequel on peut toutefois noter de nombreuses coquilles), Nabila Chérif-Seffadj s'impose comme une véritable spécialiste de l'étude des bains publics. Ayant publié plusieurs articles dans diverses revues – soit sur les aspects architecturaux de ces édifices (*Lettre d'information de l'observatoire urbain d'Istanbul*, 1994; *International Journal of Architectural Research*, 2009), soit sur les modalités de leur gestion par les fondations *waqf* (*Le waqf en Algérie*, 2001; *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2007), soit sur l'apport des archives ottomanes dans l'étude des bains (*Archivum Ottomanicum*, 2008) – elle donne ici au lecteur le plaisir de s'immerger totalement dans l'univers des bains d'Alger à l'époque ottomane. Comme elle le souligne dans sa conclusion, le terrain qu'elle a défriché à travers l'étude des archives recèle encore de nombreuses données qui ne demandent qu'à être exploitées de manière plus détaillée.

Brigitte Marino  
CNRS – IREMAM (Aix-en-Provence)